

# CSAD

## Certification de Spécialisation d'Aide à Domicile

Accompagner la  
personne dans  
les actes de la  
vie quotidienne



### Présentation

Le Certificat de Spécialisation Aide à Domicile forme à accompagner des familles, des enfants de plus de 6 ans, des adultes autonomes ou non ou des personnes en situation de handicap à domicile.



### Objectifs

- Contribuer au maintien de l'autonomie
- Favoriser la participation active de la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix
- Participer à la mise en œuvre du projet de vie et du plan d'aide, en lien avec l'entourage et l'équipe professionnelle
- Exercer ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique



### Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux titulaires des diplômes et certifications suivants :

- brevet d'études professionnelles (BEP) Accompagnement, soins et services à la personne ;
- certificat d'aptitude professionnelle (CAP) suivants : CAP AEPE (Accompagnant éducatif petite enfance), CAP PSR, CAP APH (Agent de propreté et d'hygiène), CAP ATMFC (Assistant technique en milieux familial et collectif), CAP AAGA (Agent accompagnant au grand âge), CAP CSHCR Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant ;
- diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social ;
- certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux Personnes et vente en espace rural ;
- titre professionnel Assistant de vie aux familles ;
- certification professionnelle Employé familial polyvalent

Les élèves titulaires d'un CAP détiennent le SST. (Sauveteur Secouriste du Travail)

L'inscription est HORS Parcoursup



### Déroulement de la formation

Cette formation dure 1 an.



### Qualités requises

Mobilité, aptitudes physiques et psychologiques pour assurer l'accompagnement des personnes, disponibilité, sens de l'observation, vigilance, empathie, capacités relationnelles, savoir rendre compte, avoir le sens de l'organisation, travailler seul ou en Equipe, être ponctuel, respecter les règles de savoir-vivre avoir une souplesse d'adaptation aux situations de travail prise d'initiative et autonomie.





## Contenu de la formation



POLES	COMPETENCES	UNITES
<p><b>POLE 1 :</b></p> <p><b>Promotion de l'autonomie des personnes</b></p> <p>(440 h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adopter une posture professionnelle adaptée</li> <li>➤ Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire</li> <li>➤ Communiquer avec la personne et la famille</li> <li>➤ Prendre en compte les besoins et les attentes</li> <li>➤ Prendre en compte son environnement professionnel</li> <li>➤ Réaliser des repas</li> <li>➤ Servir des repas</li> <li>➤ Promouvoir l'autonomie de la personne en l'accompagnant dans les gestes du quotidien</li> <li>➤ Repérer des signes d'altération de la santé et mettre en œuvre des techniques d'urgence</li> <li>➤ Animer des activités de stimulation cognitive, intellectuelle et physique</li> <li>➤ Aménager les espaces pour favoriser l'autonomie et prévenir les accidents</li> </ul>	<p>UP1</p> <p>Promotion de l'autonomie des personnes</p>
<p><b>POLE 2 :</b></p> <p><b>Accompagnement des enfants de plus de 6 ans</b></p> <p>(88 h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser son action</li> <li>➤ Mettre en œuvre des activités après l'école</li> <li>➤ Suivre le travail scolaire à faire à la maison</li> <li>➤ Favoriser l'acquisition de l'autonomie de l'enfant à travers les gestes du quotidien</li> <li>➤ Préserver l'intégrité de l'enfant</li> </ul>	<p>UP2</p> <p>Accompagnement des enfants de plus de 6 ans</p>
<p><b>POLE 3 :</b></p> <p><b>Prestations de services</b></p> <p>(132h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer la maintenance de premier niveau des équipements</li> <li>➤ Contribuer à l'entretien et à la vigilance à domicile</li> <li>➤ Contribuer à la gestion des documents administratifs</li> <li>➤ Contribuer à l'usage du numérique</li> </ul>	<p>UP3</p> <p>Prestations de services</p>



## Formation en milieu professionnel

La formation en milieu professionnel de **14 semaines (360h)** réparties sur l'année scolaire permet de mettre en pratique les compétences acquises en milieu scolaire représentant **22 semaines** et de compléter la formation.

Elle favorise l'insertion professionnelle. De nombreux élèves trouvent un emploi en fin d'année à la suite de leur PFMP.



## Débouchés

A l'issue de l'année de formation l'insertion professionnelle est directe au sein :

- des services d'aide et de maintien à domicile par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services
- du domicile privé individuel d'employeurs particuliers ;
- du domicile privé individuel ou collectif par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de service ;
- du domicile partagé/résidence familiale
- dans des EHPAD hors les murs ;
- dans les foyers logement, résidences service, résidences autonomie.

